



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 3 décembre 2020

HEURES D'INFORMATION SYNDICALE

L'UFCM-CGT : UN LIEN ENTRE NOUS

Avec des mesures sanitaires qui dressent les gestes barrières comme de réelles barrières entre les salariés, une série de confinement déconfinement partiel et le travail à domicile, il est de plus en plus difficile pour nombre de cheminots cadres et maîtrises de se croiser, d'échanger avec leur collègue, celui du service voisin, ou avec leur organisation syndicale.

Lors de l'audience du 13 novembre 2020 nous avons interpellé le DRH adjoint sur le risque d'isolement.

La CGT s'est donnée le rôle de réunir les salariés pour qu'ils débattent de leur avenir. Les tournées syndicales permettent de rencontrer les collègues dans l'entreprise. Aujourd'hui certaines directions refusent d'organiser des heures d'information syndicale (HIS) que ce soit sur site ou en numérique.

Il est apparu qu'une directive nationale incitait sous couvert de procédure sanitaire les établissements à refuser de les organiser. **Pourtant ce moment d'échange entre salariés et représentants syndicaux est un droit.**

Pour la direction de la SNCF, les HIS via l'outil « Teams » seraient très compliquées à organiser. La communication des modalités (date, horaires, lien de connexion, etc.) auprès du personnel supposerait de disposer de listes d'agents « sur mesure ». D'après elle ce ne serait pas le cas. On comprend aussi qu'elle n'a pas très envie que l'outil numérique de l'entreprise soit mis à disposition des organisations syndicales.

Suite à notre interpellation et après relance, la direction nationale nous a informé le 25 novembre qu'elle autorise l'organisation d'HIS sur site, en demandant aux organisations syndicales de veiller au respect du seuil de 20 personnes maximum et à l'application stricte des consignes sanitaires décrites dans la note en vigueur sur l'épidémie de Covid-19. Charge maintenant aux établissements d'appliquer cette décision et de prévoir des locaux adaptés.

Pour l'UFCM-CGT ce n'est pas suffisant car ceux qui travaillent à domicile ou ceux qui seront en activité partielle à la date de l'HIS ne pourront pas participer.

Les cadres et maîtrises ont le droit de s'informer comme les autres cheminots, d'avoir une vision globale de l'entreprise, de solliciter la CGT... Aussi l'UFCM-CGT a pris ses responsabilités et décide d'organiser régulièrement des rencontres numériques avec les agents de l'encadrement.

Sur invitation numérique, une fois par semaine, pendant une heure, vous pourrez vous connecter avec les militants de l'UFCM-CGT de votre territoire.

Le format sera certes différent d'une HIS : l'interactivité sera moindre, ce ne sera pas non plus une permanence syndicale ou juridique. Mais ce rendez-vous permettra de nous retrouver, de communiquer, de nous informer, et de prendre des contacts pour des sollicitations particulières ou pour aller plus loin.

Vous souhaitez recevoir une invitation ? Contactez un militant UFCM-CGT ! Si vous ne savez pas comment en contacter, vous pouvez consulter <https://www.cheminotcgt.fr/contacts/#secteurs> pour trouver les coordonnées de votre UFCM-CGT territoriale.

